

Panneaux solaires et installations de recharge.

Bien s'assurer contre les risques climatiques et les incendies.

- Déclarez votre installation à votre agence
- Optez pour la couverture
«Côté cour Côté jardin»
- Choisissez des panneaux anti-grêle
(norme RG3 ou plus)

eca-vaud.ch



Pour plus d'informations
scannez le QR code
ci-dessus.



Solidaires, par nature.

△ECA

Prévenir Secourir Assurer